

MERCI DE RESPECTER LA SIGNALISATION



Pour votre sécurité :

- Évitez de circuler sur le chantier
- Ne stationnez pas votre véhicule près de la zone de travaux
- Respectez les barrières et les rubans
- Traversez la rue aux intersections
- Assurez-vous d'être vu
- Informez vos enfants des dangers

ville.levis.qc.ca
Transport et infrastructures
LÉVIS EN CHANTIER




Avril 2026



La Ville de Lévis procède chaque année à des travaux d'asphaltage et de réparation de trottoirs et de bordures de rue. Effectués sur l'ensemble du territoire, ces travaux assurent la qualité et la pérennité du réseau routier municipal. Nous nous excusons des inconvénients que pourront vous causer ces travaux et nous vous remercions de votre bonne collaboration.

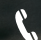
DES QUESTIONS ?

Pour toute question concernant les travaux d'asphaltage et de réparation de trottoirs et de bordures de rue qui seront entrepris dans votre arrondissement ou ailleurs sur le territoire de la ville :

 Consultez notre foire aux questions en ligne
url.ville.levis.qc.ca/chantiers



Pour communiquer avec nous :
Formulaire en ligne : ville.levis.qc.ca/nousjoindre

 Téléphone : 311 ou au 418 839-2002 (extérieur de Lévis)

ON S'OCCUPE
DE VOTRE RUE !



2026



TRAVAUX D'ASPALTAGE, TROTTOIRS OU BORDURES



ville.levis.qc.ca





GESTION DE VOTRE PROPRIÉTÉ

VOUS SONGEZ À AGRANDIR OU DIMINUER LA LARGEUR DE VOTRE ENTRÉE ?

Veillez consulter la fiche de réglementation simplifiée disponible sur le site Web avant de déposer votre demande de permis.



Veillez effectuer cette démarche avant que la Ville entreprenne les travaux dans votre rue. Des frais pourraient être exigés si la Ville devait effectuer, à la suite de la réfection initiale, des travaux additionnels pour agrandir ou diminuer la largeur de votre entrée.

VOUS SONGEZ À RECONSTRUIRE VOTRE ENTRÉE ?

Si vous prévoyez effectuer la reconstruction de votre entrée, nous vous invitons à reporter vos travaux après la réfection de votre rue par la Ville.

TRAVAUX D'ENGAZONNEMENT

Si les travaux sur le réseau routier endommagent la pelouse de votre propriété, la Ville se chargera de réparer le gazon abîmé. Nous demandons votre collaboration pour arroser la pelouse fraîchement posée.

Aucun travail d'engazonnement ne sera effectué en période de canicule; nous attendrons une période plus clémente pour ce genre de travaux.

EMPRISE MUNICIPALE

La Ville peut intervenir en tout temps sur l'emprise municipale afin de réaliser des travaux. Cette portion de terrain se situe entre le trottoir ou la bordure de la rue et la limite de votre terrain résidentiel.

Ainsi, pour mener à terme ses projets, la Ville vous demande de retirer tout aménagement ou plantation situés dans l'emprise municipale (clôtures, gicleurs, aménagement paysager, dispositifs pour tondeuses automatiques, ancrages, etc.).

GESTION DES EAUX

Afin d'éviter le refoulement des conduites pluviales, la Ville ne permet plus le perçage de la bordure de rue pour permettre l'écoulement des eaux. Lors de la réfection des bordures de rue, nous effectuons dorénavant des puits d'absorption près de la ligne d'emprise du terrain du propriétaire.

Si ce perçage vous permettait de faire la vidange de votre piscine, nous vous invitons à aviser le responsable des travaux de la Ville, qui vous précisera les correctifs à apporter à vos équipements.



Tout sera mis en œuvre pour maintenir l'horaire habituel des collectes des matières résiduelles. Toutefois, comme ces services sont assurés par un sous-traitant, certaines situations hors de notre contrôle pourraient occasionner des retards ou des modifications à l'horaire. Merci de votre compréhension.



Attention à vos animaux domestiques, l'asphalte neuve peut être chaude pour leurs petites pattes!

CALENDRIER DES TRAVAUX

MAI À FIN JUILLET

- Rue Charles-Rodrigue, boul. Guillaume-Couture à la rue Saint-Georges
- Côte du Passage, rue Saint-Georges à la rue Wolfe
- Rue du Vieux-Fort
- Rue Langelier *Ajout d'un trottoir côté est
- Chemin Ville-Marie
- Boulevard Guillaume-Couture, rue J.-A.-Vallée à la rue Thomas-Chapais
- Avenue des Belles-Amours, avenue des Églises à la rue du Tambourin
- Boulevard Guillaume-Couture, #1659 à la rue Desneiges
- Rue de la Concorde, rue des Halles au # 996
- Chemin Terrebonne

JUIN À MI-SEPTEMBRE

- Rue Guenette * Retrait du trottoir côté ouest
- Rue Ernest-Bégin
- Rue Garant
- Rue Philippe-Labrie

FIN JUIN À FIN AOÛT

- Rue de la Prairie, rue de la Menthe à la rue d'Orion
- Rue Laure-Conan *Ajout d'un trottoir côté ouest
- Rue de l'Aubelle *Ajout d'un trottoir côté sud

FIN JUIN À MI-SEPTEMBRE

- Avenue de l'Eau-Vive
- Rue du Barrage

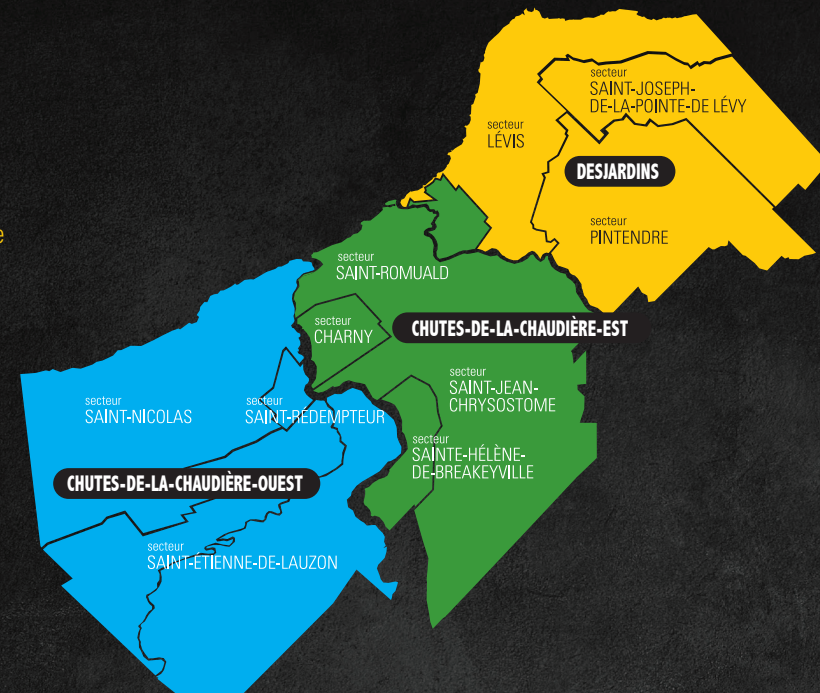
AOÛT À FIN SEPTEMBRE

- Avenue Taniata, rue Georges-Samson à la rue Sainte-Hélène
- Boulevard Guillaume-Couture, rue des Trappistines à la rue Saint-Laurent
- Rue Saint-Laurent, boul. Guillaume-Couture à la rue des Berges

DURÉE DES TRAVAUX

Les travaux, d'une durée totale de quatre à six semaines, pourraient être réalisés en deux périodes distinctes.

À moins d'avis contraire, les travaux sont permis du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h 30.

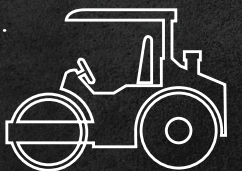


AOÛT À MI-OCTOBRE

- Rue du Château
- Rue de la Corniche
- Rue de la Seine
- Rue du Rocher
- Route Paquet
- Chemin Vire-Crêpes
- Chemin Demers
- Chemin Aubin

SEPTEMBRE À MI-NOVEMBRE

- Chemin Vanier, rue de la Rivière-Etchemin à #3329
- Rue Thibault *Ajout d'un trottoir côté est
- Rue Michel-Bégin
- Chemin du Fleuve, #1716 à la Côte Rouge



Pour savoir plus précisément à quel moment les travaux auront lieu dans votre rue, visitez le site ville.levis.qc.ca/chantiers